

Suppression des quotas laitiers et implications productives pour les éleveurs du Grand-Ouest

Phasing out milk quotas and its implications for farmers located in the west of France

LELYON B. (1), CHATELLIER V. (1), DANIEL K. (2)

(1) INRA - UR1134 - LERECO - rue de la Géraudière - 44316 Nantes - France

(2) ESA - LARESS - 55 rue Rabelais - 49007 Angers - France

INTRODUCTION

Les propositions faites par la commission européenne au titre du bilan de la santé de la politique agricole commune (PAC) suggèrent une suppression des quotas laitiers à l'horizon de 2015, un abandon de la jachère obligatoire, un renforcement du découplage et une uniformisation progressive du montant du paiement unique par hectare. Dans ce contexte, une analyse des implications productives et économiques de ces orientations est réalisée moyennant la construction d'un modèle mathématique bio-économique. Ce modèle cherche à anticiper, sous différentes contraintes, les choix productifs de quatre types d'exploitations laitières fréquemment rencontrés dans le Grand-Ouest de la France (les cas-types sont issus des réseaux de l'Institut de l'élevage et des Chambres d'agriculture) : lait + jeunes bovins (30 % des exploitations du Grand-Ouest), lait + céréales (22 %), semi-intensif (18 %), herbager (8 %).

1. MATERIEL ET METHODES

Le modèle privilégié, qui repose sur les principes de la programmation linéaire, permet de représenter le fonctionnement d'une exploitation laitière. Il considère que l'éleveur cherche à maximiser son revenu (ici l'excédent brut d'exploitation -EBE-), tout en tenant compte de contraintes agronomiques, zootechniques, structurelles, réglementaires et environnementales. Une attention a été portée aux interactions entre les productions animales et le système fourrager. Les rations sont ainsi déterminées en fonction des besoins physiologiques des animaux et de la valeur nutritionnelle des aliments, ce en considérant plusieurs saisons. Grâce à la méthode « *Utility efficient programming* », ce modèle intègre le risque lié à la volatilité du prix des produits (Hardaker *et al.*, 2004). Si ce type de modèle apporte des informations précieuses quant à la stratégie productive des éleveurs face à un changement de politique publique, il comporte aussi certaines limites : l'ajustement entre les facteurs de production est instantané ; les décisions sont prises en situation d'information parfaite ; les prix des produits sont exogènes. Dans cette étude, nous comparons la situation 2007 à deux scénarios : le premier (S1) intègre à la fois l'application d'un découplage total, une suppression de la jachère et un abandon des quotas laitiers; ce dernier est envisagé en considérant que les exploitations auraient la possibilité d'augmenter leur production de lait jusqu'à 20 %. Le second (S2) complète le précédent par la mise en œuvre d'une régionalisation du paiement unique (harmonisation du montant par hectare entre les agriculteurs).

2. RESULTATS

Dans le cas de S1, la hausse de la production laitière est obtenue grâce à une augmentation du cheptel et du rendement laitier (tableau 1). Cette intensification se manifeste néanmoins par un recul de la part de maïs fourrage dans la ration car le découplage incite, parallèlement, les éleveurs à une utilisation accrue des surfaces en herbe. Notons que la suppression de la jachère a permis de limiter le mouvement d'intensification en libérant des surfaces pour les cultures fourragères. Dans deux cas-types, la production laitière n'atteint cependant pas le maximum autorisé (20 %), en raison des contraintes de bâtiments (élevage semi-intensif) ou de main d'œuvre (lait + céréales). Sur un plan économique, l'EBE augmente, même si la hausse de la production laitière implique une baisse de la production de céréales et de jeunes bovins. Le rendement marginal d'un litre de lait supplémentaire est estimé, en moyenne, à la moitié de son prix de vente.

Dans le cas de S2, les effets sur les revenus sont importants au profit des systèmes extensifs (Lelyon *et al.*, 2008) : par rapport à S1, l'EBE augmente de 6 % pour le type herbager et baisse de 17 % pour le type lait + jeunes bovins. Le système de production n'est cependant pas modifié. Cela indique que, en situation de découplage total, l'éleveur choisi le mode de production le plus efficace quel que soit le montant des aides directes perçu. Ces résultats doivent cependant être discutés car ils ne prennent pas en compte les éventuelles stratégies d'investissements (modernisation ou diversification) qui pourraient en découler.

CONCLUSION

Tout en prenant acte des limites de ce type de modélisation, il apparaît que les exploitations laitières du Grand-Ouest sont potentiellement capables d'augmenter leur production laitière à structures inchangées. Cette évolution doit, bien entendu, être positionnée dans un cadre où la question principale est celle du rôle futur des entreprises de collecte et de transformation du lait dans la régulation de l'offre. Si les exploitations laitières sont peu sensibles à l'adoption d'un découplage total, l'uniformisation du montant du paiement unique par hectare provoquerait d'importants effets redistributifs entre systèmes productifs.

Hardaker J.B., Huirne R.B.M., Anderson J.R. 2004. *Coping with Risk in Agriculture*. CAB International, New York

Lelyon B., Daniel K., Chatellier V., 2008. 12^{ème} congrès EAAE, Gand, Belgique

Tableau 1 : impact d'une augmentation de 20 % (au maximum) du volume de production de lait pour quatre cas-types du Grand-Ouest

	Herbager			Semi-intensif			Lait + Céréales			Lait + Jeunes Bovins		
	2007	S1	S2	2007	S1	S2	2007	S1	S2	2007	S1	S2
EBE (k€)	68,8	80,3	85,9	68,4	75,4	71,5	159,3	182,3	171,1	157,5	174,2	143,5
Maïs ens. (kg/VL/j)	3,0	2,5	2,5	8,8	8,5	8,5	12,6	11,7	11,7	14,3	14,6	14,6
Pâturage (kg/VL/j)	9,9	10,3	10,3	7,7	7,4	7,4	3,6	3,9	3,9	3,0	2,6	2,6
Ens. herbe (kg/VL/j)	1,8	2	2	0,0	0,0	0,0	0,5	0,8	0,8	0,0	0,0	0,0
Concentrés (kg/VL)	470	670	670	1140	1320	1320	860	1180	1180	1140	1150	1150
Volume de lait (t)	285	342	342	290	325	325	460	538	538	400	480	480
Lait par VL / an (t)	5,66	6,21	6,21	8,50	8,50	8,50	8,04	8,50	8,50	9,00	9,00	9,00

Sources : INRA SAE2 Nantes